



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E12185

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 01/01/2000  
41 400

Raison sociale : NORGEOT FRERES  
Sigle : NORGEOT FRERES  
LE BOURG  
50800 SAINT-MARTIN-LE-BOUILLANT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COUTANCES 2000B1067

Téléphone : 02 33 61 04 61 Fax : 02 33 61 76 07  
Portable : 06 72 62 30 98

Siret : 389 594 532 00019

Site Internet : www.norgeot-freres.com  
E-mail : norgeotfreres@wanadoo.fr

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3060000

Responsabilité légale :  
NORGEOT JULIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / NORGEOT HUBERT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 106305958

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 106305958

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/05/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/07/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/01/2021
o Fenêtres de toit	04/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	04/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/07/2023
o Isolation des combles perdus	04/07/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/07/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.